

N'étant pas convaincu que le bill C-192 ait tenu compte de recommandations de ce genre, auxquelles je souscris chaleureusement, j'exhorte les députés à appuyer l'amendement, non pas pour étouffer le bill, mais pour l'étudier à nouveau. L'enfant est entièrement un enfant, et il faut s'en souvenir. Lorsque nous traitons d'une partie de sa vie que la communauté juge indésirable, il faut se rappeler que ce n'est qu'une partie, et parfois quelques moments très brefs d'une vie entière. Je dirai au ministre qu'en tant que législateurs nous n'avons pas le droit d'imposer à la vie entière de l'individu l'image de notre réaction envers son comportement de quelques instants, si déplorable que puisse nous sembler ce comportement, car l'enfant qui se livre à des désordres a certainement des problèmes mentaux. Il a besoin de notre aide, il a besoin de réhabilitation. La dernière chose qu'il lui faut c'est un code criminel dont il résulterait que, à cause de quelques brefs instants, il se trouve hors la loi.

• (8.50 p.m.)

**M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley):** Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours je discutais de ce bill avec un ministre de la Saskatchewan qui me disait que le gouvernement provincial s'alarmait des frais supplémentaires qu'il imposerait aux provinces à propos des services correctionnels. Si le ministre n'envisage pas d'aider quelque peu les provinces à ce sujet, il devrait le faire car les provinces s'inquiètent à juste titre.

A mon avis, ce bill est trop dur; il cherche beaucoup trop à punir plutôt qu'à amender. J'ai reçu récemment plusieurs instances au sujet de l'avortement, sujet qui est actuellement d'intérêt public. J'ai répondu à ces gens qu'actuellement la Chambre n'était saisie d'aucun projet de loi, mais qu'il s'agissait d'une question importante. Une dame m'a dit que si les parents voulaient prendre leurs responsabilités et s'occuper convenablement de leurs enfants, ce problème n'existerait pas. J'avoue que je suis d'accord avec elle. A mon avis, bien des problèmes qui se présentent pour les enfants ont à leur origine des parents qui ont négligé leurs devoirs. C'est vraiment dommage qu'on ne puisse avoir un bill pour sévir contre les parents qui ne s'occupent pas comme ils le devraient de leurs enfants. C'est là mon sentiment.

Je regrette que les mesures que comporte le bill ne visent pas les vrais responsables. Assez récemment, j'ai lu un petit article sur des enfants «hippie» selon lequel la plupart de ceux-ci viennent de foyers où il n'y a pas de père réel. Certaines propositions du mouvement pour la libération de la femme, surtout de certaines qui se comportent comme si la maternité était une honte pour le sexe féminin, me bouleversent un peu. Cela bouleverserait n'importe qui et à mon avis le père ou la mère sont en faute. Ils devraient être fiers d'avoir des enfants et essayer de les élever de leur mieux dans le milieu. Certains y parviennent mieux que d'autres. Peut-être les uns y sont-ils moins aptes que les autres. Ce qui me bouleverse vraiment c'est ceux qui ne font pas l'effort voulu.

A mon avis, une déclaration des droits pour les enfants devrait établir le droit à de bons parents. Il y a quelques jours, je me trouvais à Weyburn et je conversais avec

[M. Forrestall.]

une dame qui s'occupe activement des guides. Il ne s'agit sûrement pas du seul mouvement communautaire où les gens peuvent aider les enfants, mais, à mon avis, c'est l'un de ceux auxquels peuvent participer les parents qui tentent de faire de leur mieux au foyer. Parfois, le mieux qu'ils peuvent faire quand un enfant commence à sortir de la maison est d'apporter leur aide dans la collectivité où ils vivent pour s'assurer que les enfants participent à des activités bonnes et propres.

Un jour, je parlais avec un membre de la tribune de la presse qui me disait qu'il amenait son fils à une partie de balle. C'est probablement le meilleur temps que cet homme pouvait consacrer à ses enfants. Cela ne s'évalue pas en argent, mais quand il regardera son fils, devenu un jeune homme capable de résoudre ses problèmes, il sera fier d'avoir consacré du temps à cet enfant. Assistant à une partie de hockey à Lloydminster, j'ai vu un agent de la Gendarmerie royale faire office d'entraîneur de l'équipe locale. Quelle meilleure façon de régler les problèmes que posent à la police les jeunes de Lloydminster que de faire participer directement un policier à une activité de ce genre? C'est la meilleure façon de garder les jeunes dans le droit chemin et d'éviter de passer trop de temps à leur courir après. Je cite en exemple cet agent et d'autres qui font comme lui.

Malgré les grands efforts que font leurs parents, on est parfois tenté de croire que certains jeunes ont du sang de bête sauvage dans les veines, comme disait quelqu'un. Ils ont en eux quelque chose qu'il faut apprivoiser. Certains d'entre eux s'attirent infailliblement des ennuis. J'en ai connu beaucoup comme cela ces dernières années. Avec un peu d'aide d'un juge compréhensif, d'un policier bienveillant, ou de quelqu'un d'autre, ils ont pu surmonter leurs difficultés et devenir de bons citoyens. Voilà comment les choses devraient se passer.

J'ignore ce qui rend ainsi certains adolescents; je ne suis pas psychiatre ou psychologue, mais je sais que plusieurs d'entre eux sont maintenant de bons citoyens. Parfois, il me semble même que ceux qui sont nés avec plus d'énergie et plus de cran sont plus portés à avoir des ennuis parce qu'ils ont plus d'énergie à dépenser. Ils ont peut-être besoin de plus de conseils, et, quand ils ont des ennuis, ils ont parfois aussi besoin de plus de considération parce qu'ils ont un problème particulier. Pourquoi la chose nous préoccupe-t-elle? Si nous ne nous préoccupons pas de problème et ne le réglons pas tout de suite, il ne sera que plus grave lorsque ces jeunes deviendront des adultes. Certains d'entre eux ne grandissent que physiquement et non moralement. D'après les chiffres que j'ai vus au sujet des jeunes agitateurs qui, à l'âge adulte, ont maille à partir avec la loi, c'est ainsi que 20 p. 100 d'entre eux ont commencé.

Une chose qui m'a surpris lorsque j'ai visité un pénitencier, c'est le nombre de jeunes qui s'y trouvaient. Je suis troublé de voir que la société est ainsi privée de toute l'énergie et de toutes les espérances de ces jeunes qui sont détenus parce qu'ils ont un problème particulier et qui ne peuvent être relâchés. En causant avec certains membres du personnel du pénitencier, j'ai pu savoir que les jeunes gens qui s'y trouvaient avaient pour la plupart des problèmes bien particuliers. C'était tantôt l'alcool